

DISCOURS DU MAIRE DE WATERLOO SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Le 9 juin 2020

Chers collègues membres du conseil municipal,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le privilège de vous présenter le bilan de la situation financière de la Ville de Waterloo pour l'année 2019.

Mon rapport traitera des sujets suivants :

- Le rapport financier pour l'année 2019;
- Les prévisions pour l'exercice en cours;
- Les principales orientations qui guident l'exercice budgétaire pour l'année 2020.
- La rémunération et les allocations des membres du conseil.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2019

Selon les normes comptables Canadiennes en vigueur pour le secteur public, les états financiers ont été vérifiés par un auditeur indépendant, en l'occurrence, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport conclut :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Waterloo au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables Canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport sera présenté publiquement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 14 juillet 2020. La version intégrale du rapport sera disponible pour consultation au Service du greffe.

En bref, l'exercice 2019 a dégagé un surplus de 188 066 \$. Le surplus libre non affecté est de 1 782 351 \$.

Des réserves financières sont inscrites aux états financiers et celles-ci touchent les principaux secteurs suivants :

- Fonds de roulement :	620 500 \$
- Cour municipale :	74 296 \$
- Revenus reportés Fonds de parcs :	109 668 \$
- Réserves financières (boues usées) :	121 448 \$

Au 31 décembre 2019, notre dette totale était de 18 714 677 \$ et elle est composée de la dette qui englobe l'ensemble des contribuables pour un montant de 9 307 069 \$. L'autre portion qui englobe la dette, mais remboursée, capital et intérêts, par le gouvernement et une autre tierce partie se situait à 8 590 557 \$ (taxes sectorielles 4 036 143 \$ et dette gouvernementale à 4 574 646 \$).

RÉALISATIONS EN 2019

En 2019, plusieurs projets furent réalisés, 35 permis de construction furent émis pour un montant approximatif de 10 894 000 \$. Nous maintenons le programme de subvention pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit, l'achat de baril récupérateur d'eau de pluie et l'installation d'un clapet anti-retour.

Nous avons engagé une contractuelle qui s'occupe de la démarche de revitalisation du centre-ville de Waterloo et plusieurs projets se sont concrétisés. La revitalisation du centre-ville suscite de l'intérêt auprès des propriétaires d'immeubles. Les actions accomplies sont de plus en plus visibles et les progrès réalisés entre 2014 et 2019 se constatent sur le territoire. Les résidents et les touristes nous indiquent qu'ils voient une nette amélioration lorsqu'ils visitent la ville. Le comité de revitalisation a continué son travail en poursuivant des dossiers qui furent débutés il y a quelques années. Plusieurs démarches furent faites pour attirer de nouveaux commerces, incluant ceux de la restauration.

Des activités visant à animer le cœur de notre municipalité ont été organisées : activités du temps des fêtes, les Mercredis chauds, le cinéma plein air, l'exposition de vieilles voitures, le festival des bières, la fête de la St-Jean, le Symposium Waterloo et l'Art d'aimer, etc.

Concernant le parc industriel Horizon Waterloo, nous sommes en attente de l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'environnement afin que nous puissions procéder à la construction de la rue Nadeau, dans la partie ouest du parc industriel.

Nous avons procédé à la construction de la rue Yamaska au coût de 517 374.25 \$, incluant les taxes. Pour ce projet nous avons emprunté un montant de 442 465 \$. Le manque à gagner fut payé par une subvention de 40 000 \$ du ministère des transports et nous avons payé la différence à même le surplus accumulé. Les travaux de construction furent exécutés à l'automne 2019 et ce contrat de construction fut accordé à Germain Lapalme et Fils et les services professionnels à la firme Côté Jean et associés. Nous améliorons ainsi notre offre pour la vente de terrains industriels.

Le contrat de réfection de la rue Eastern fut accordé en juin 2019 à l'entrepreneur Groupe Allaire et Gince et les services professionnels à la firme Consultants SM pour un coût total de 3 686 000 \$. Un emprunt a été nécessaire pour couvrir ces coûts. Nous avons obtenu une subvention de 1 561 650 \$ du gouvernement du Québec pour ces travaux.

Nous avons aussi procédé à la mise à niveau de la rue Allen-Est pour un montant de 850 815 \$, lequel a été réduit par une subvention de 314 864 \$ du ministère des transports. Ce contrat fut attribué au Groupe Allaire et Gince et celui des services professionnels à St-Georges Structures et Civil.

PRÉVISIONS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS (L'ANNÉE 2020)

BUDGET 2020

Pour 2020 nous prévoyons que les recettes seront de 9 832 785 \$ et les dépenses devront être du même ordre.

Concernant le secteur de la rue Western, entre Lewis et Mario, les plans et devis furent acceptés par le MAMH pour la mise à niveau des infrastructures. Nous avons obtenu une subvention pour ce projet. Les travaux débiteront en juillet 2020.

Le contrat fut accordé à Excavation St-Pierre & Tremblay au montant de 3 496 719.69 \$, taxes incluses

Nous supportons les activités culturelles et de loisirs en ayant voté, au budget 2020, un montant de 100 000 \$ en subventions pour aider les organismes.

Nous avons débuté des études avec les Amis du bassin versant du lac de Waterloo pour contrôler le myriophylle à épis, nous sommes en attente du certificat d'autorisation qui nous permettra de prendre des actions et nous sommes à la recherche de subventions pour nous aider à défrayer ces coûts.

En association avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et Entraide jeunesse François Godbout, la ville participe au projet de construction d'un terrain de baseball près de l'école secondaire Wilfrid-Léger. Un montant de 150 000 \$ sera remis par la ville pour la construction de cette infrastructure. Ce montant proviendra du surplus accumulé.

Nous avons dû procéder à des rénovations nécessaires à la Maison de la culture au cours des mois de janvier et février. Le coût des travaux s'élève à 343 307.32 \$, payé à même le surplus accumulé.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions de la loi, la rémunération annuelle versée aux élu(e)s pour l'année 2019 est la suivante :

- Le maire reçoit 42 409\$
- Un(e) conseiller(ère) reçoit 12 872\$.

Les membres du Conseil reçoivent également, et ce, en vertu de la *Loi sur la rémunération des élus*, une allocation en partie non imposable qui leur est octroyée pour pallier aux dépenses qu'engendrent leurs fonctions au sein du Conseil, ce montant est imposable de la part du gouvernement fédéral.

Ces allocations sont de :

- 17 044 \$ pour le maire et
- 6 436 \$ pour un(e) conseiller(ère).

Le membre du Conseil qui agit à titre de pro-maire, ou maire suppléant voit, pour sa part, sa rémunération majorée de 15%, comme le prévoit la loi.

De plus, le maire reçoit, de la MRC de la Haute-Yamaska, une somme de 19 873 \$ pour siéger en tant que membre du Conseil.

DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

La liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville depuis novembre 2018 est disponible au greffe et sur le site Internet de la ville.

CONCLUSION

L'année 2020 avait commencé du bon pied, plusieurs projets avaient débuté, mais en raison de la pandémie, nous avons dû en retarder quelques-uns et annuler toutes les activités loisirs et la programmation estivale des événements qui ont lieu habituellement.

Les développements domiciliaires sont toujours en ébullition, vous pouvez constater que nous avons sur notre territoire quelques sites où la construction est active.

Nous devons augmenter le nombre d'immeubles sur le territoire pour attirer plus de citoyens à Waterloo afin de réduire le fardeau fiscal, tout en maintenant les services que nous offrons à nos citoyens et aux villes partenaires qui ont des ententes avec nous.

Je tiens à remercier les employés de la Ville de Waterloo qui font preuve de professionnalisme par leur travail acharné, répondant aux besoins des citoyens et des organismes.

Nous ne sommes pas une grande équipe et beaucoup de choses sont à faire, nous vous remercions de l'indulgence que vous démontrez envers ceux qui vous servent.

Les membres du Conseil municipal et les employés vous remercient pour votre compréhension dans l'élaboration de nos projets.

Waterloo, partenaire de vie plus que jamais!

Merci de votre attention.

Jean-Marie Lachapelle, Maire